



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 22 février 2018 à 10 h

CHANTIER école PACA - 4 passage Timon David - 13001 MARSEILLE

Suppression des financements de la Région PACA aux Ateliers Chantiers d'Insertion : les acteurs se mobilisent

En présence des administrateurs de :

CHANTIER école PACA, organisateur

COORACE PACA, cosignataire du communiqué de presse

L'Association des Régies Méditerranée, cosignataire du communiqué de presse

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), cosignataire du communiqué de presse



Présentation des têtes de réseaux

CHANTIER école PACA est le réseau des Ateliers Chantiers d'Insertion en Région PACA. Le réseau CHANTIER école, réseau des Entreprises Sociales Apprenantes, est né en 1995 de la volonté d'hommes et de femmes du secteur de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) de regrouper les chantiers d'insertion afin de mutualiser leurs compétences et leurs méthodes autour de valeurs communes. A ce titre, l'association CHANTIER école vise à développer la professionnalisation des acteurs, capitaliser, diffuser les bonnes pratiques de ces derniers et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques. CHANTIER école porte toute action collective qui, à partir d'une situation de production, a pour objectifs de favoriser la progression et l'émancipation des personnes.

Dans le cadre de référence de la charte, CHANTIER école a développé 5 fonctions qui définissent la spécificité et les champs d'intervention des entreprises sociales apprenantes : employeur, production, accompagnement social et professionnel, formation, développement local et partenariat.

COORACE PACA, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble plus de 500 entreprises militantes réparties sur l'ensemble du territoire. Ces entreprises sont notamment constituées sous la forme de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Elles interviennent dans de nombreux secteurs d'activité, et notamment celui des services à la personne (SAP) au sein duquel elles ont développé la marque commerciale Proxim'Services. Depuis la naissance du réseau il y a plus de 25 ans, les adhérents COORACE fondent leur action sur une même vision, celle d'une société solidaire et intégrante, reconnaissant la valeur et la richesse de chacun-e en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux. Les adhérents COORACE mobilisent ainsi l'emploi comme principal levier d'action et partagent aujourd'hui comme projet commun de participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et toutes et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées.

La Fédération des acteurs de la solidarité PACA-Corse fédère depuis plus de 20 ans les acteurs de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement social global. A travers leurs actions, nos adhérents (accueils de jour, centres d'hébergement, maisons relais, services intégrés d'information d'accueil et d'orientation, centres d'accueil des demandeurs d'asile, structures d'insertion par l'activité économique, ...), accompagnent chaque année près de 40 000 personnes dans leur parcours d'insertion. Accès à l'hébergement et au logement, accès aux soins, soutien à la parentalité, accompagnement vers et dans l'emploi, sont autant de déclinaisons de l'accompagnement mis en œuvre chaque jour par les salarié.e.s et bénévoles qui agissent auprès des plus vulnérables d'entre nous. Notre action s'inscrit dans un objectif final d'amélioration des conditions de vie et d'émancipation pour tous et toutes. Pour y parvenir, le triptyque « mise en situation d'emploi, formation, accompagnement » doit être à la base de politiques de lutte contre le chômage de longue durée.

L'Association des Régies Méditerranée regroupe les Régie de Quartier de la région PACA. Labellisées comme Régies de Quartier elles adhèrent au CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartier). Créées dans les années 80 avec la politique de la ville, les Régies de Quartier sont un outil de développement territorial. Elles ont pour objectif de mettre en synergie des habitants (au cœur du projet), des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales et des acteurs du territoire afin de contribuer à l'embellissement des quartiers populaires, (re)tisser du lien social et permettre l'insertion socio-professionnelles des habitants. De par la loi Hamon, les Régies de Quartier sont reconnues de droit, comme Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS). Elles sont aussi habilitées à être, à la fois, Entreprise d'Insertion (EI) et Atelier et Chantier d'Insertion (ACI). Le rôle de l'ARM est d'être un réseau actif des Régies de Quartier en Paca avec une mission de soutien, une mission de formation et une mission de promotion et de développement.

Suppression des financements de la Région PACA aux Ateliers Chantiers d'Insertion : les acteurs se mobilisent

L'emploi reste aujourd'hui le meilleur moyen d'acquérir des ressources suffisantes pour mener une vie digne. Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique, dont les Ateliers Chantiers d'insertion, rendent possible l'accès à l'emploi d'un grand nombre de personnes qui en sont privées.

Le Conseil Régional PACA est un partenaire financier incontournable des Ateliers Chantiers d'Insertion. Les missions des Ateliers Chantiers d'Insertion s'inscrivent clairement dans les 3 champs de compétences du Conseil Régional PACA : emploi, formation professionnelle, développement économique. Aussi, depuis plus de 20 ans, la collectivité mène une politique de soutien volontariste qui permet aux structures d'être performantes dans la réalisation de leurs missions d'insertion socio-professionnelle.

Pour preuve, 47,5% des 4 200 demandeurs d'emploi de longue durée employés chaque année par les Ateliers Chantiers d'Insertion en Région PACA trouvent à l'issue de leur parcours d'insertion un emploi (en CDD, en CDI), une formation, ou créent leur propre entreprise...

Depuis 2016 pourtant, la collectivité recule. La participation du Conseil régional PACA, qui contribue à l'équilibre financier des Ateliers Chantiers d'Insertion a connu une baisse drastique en 2017 : le budget régional initial de 7 millions d'euros a été divisé par deux. 7 millions d'euros c'est 0,3% du budget de la Région.

Le 15 décembre 2017, lors de la présentation du budget 2018, le Président du Conseil régional PACA a annoncé :

« C'est aux Conseils départementaux de financer le fonctionnement des chantiers d'insertion [...] Nous procédons à un désengagement progressif d'ici à l'année prochaine ».

Or, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique participent activement au développement des territoires en créant des richesses durables, de l'activité et de l'emploi. Les 217 Structures d'Insertion par l'Activité Economique présentes sur le territoire régional disposent de compétences rares et précieuses dans le contexte actuel. Grâce à leurs capacités à encadrer et former des personnes peu qualifiées, elles mettent à la disposition des entreprises qui peinent à recruter un vivier de salariés formés aux savoirs de base et savoir-être en entreprises.

La décision brutale et unilatérale du Conseil Régional PACA menace directement les 5 000 salariés des Ateliers Chantiers d'insertion. L'emploi pour tous ne pourra se limiter à des mesures favorisant le retour à la croissance qui ne profiteraient aux personnes les plus exclues du marché du travail uniquement par ricochet. L'emploi, la lutte contre la précarité, la cohésion sociale ne peuvent pas se résumer à une compétence administrative, ils relèvent de la responsabilité de tous les élus, nationaux, régionaux, départementaux, locaux !

Les Conseils Départementaux, les collectivités locales (Métropole, communautés urbaines, communautés de communes...), auront-ils la capacité financière d'investir dans les Ateliers Chantiers d'Insertion de leurs territoires pour palier le désengagement de la Région ?

CHANTIER école PACA et les réseaux signataires de ce communiqué demandent à être reçus par le Président du Conseil Régional PACA pour ouvrir un débat sur la performance des ACI de la Région et organiseront une conférence de presse jeudi 22 février 2018 à 10 h dans les locaux de CHANTIER école PACA - 4 passage Timon David - 13001 MARSEILLE